

Référentiel de Compétition

MÉTIER N° 29

COIFFURE

Soumis par :

Claudie BEUCHARD, Experte WorldSkills France

Date : 15/02/2024

TABLE DES MATIERES

1.	NOM ET DESCRIPTION DU MÉTIER	4
2.	CONNAISSANCES ET PORTÉE DU TRAVAIL.....	5
3.	LE SUJET D'ÉPREUVE.....	7
4.	NOTATION.....	8
5.	EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU MÉTIER	10
6.	ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX	11

1. NOM ET DESCRIPTION DU MÉTIER

LE NOM DU MÉTIER EST COIFFURE

DESCRIPTION DU MÉTIER

Le coiffeur réalise différents services correspondant à la Coiffure mixte (Dame et Homme). Les services de coupe, coiffage, coloration, etc., doivent être soignés, précis, et adaptés au client et à ses souhaits.

Les attentes d'un client peuvent être basées sur des créations commerciales et/ou mode. La créativité, l'harmonie et la technicité des réalisations sont importantes. Les réalisations et le résultat de celles-ci doivent être de qualité.

L'organisation et la gestion du travail, la communication avec la clientèle et l'équipe, l'attention portée aux clients doivent être respectées par le coiffeur.

Le coiffeur doit veiller au bien-être du client en veillant scrupuleusement à la sécurité.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES AU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTITION

Le Référentiel de Compétition Métier ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement de la Compétition Nationale des Métiers et ne peut contredire ce Règlement. En cas de contradiction qui resterait dans le présent document, c'est le Règlement de la Compétition qui prime.

2. CONNAISSANCES ET PORTÉE DU TRAVAIL

La compétition est une démonstration et évolution de tout ou partie des compétences associées avec le métier en question. Le sujet d'épreuve est uniquement composé de travaux pratiques et nécessite des travaux d'analyse en amont.

Tout au long de la compétition, les compétiteurs devront avoir une attitude et un comportement professionnels.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

2.1. GESTION ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Les compétiteurs devront :

- Préparer et maintenir un espace de travail sécurisé, rangé et accueillant.
- Composer chaque épreuve dans le temps imparti.
- Utiliser, nettoyer, ranger l'équipement et le matériel de manière hygiénique et conformément aux instructions du fabricant.
- Appliquer les normes de santé et de sécurité applicables à l'environnement.

2.2. COUPE DE CHEVEUX FÉMININE ET MASCULINE ET ENTRETIEN DE LA BARBE

Les compétiteurs devront :

- Savoir interpréter des photos (forme, longueur, textures...) et reproduire la coupe correspondant aux souhaits du client.
- Savoir s'inspirer d'un visuel et interpréter le reste de la chevelure pour un résultat harmonieux en respectant la continuité des lignes.
- Savoir utiliser les outils de coupe et de rasage
- Maîtriser le graphisme de la coupe, l'effilage, les finitions...
- Avoir un sens artistique et respecter un style commercial.
- Réaliser des coupes techniquement précises et exigeantes.

2.3. COLORATION

Les compétiteurs devront :

- Savoir interpréter des photos (*moodboard*), suivre des indications de références de couleurs ou de techniques imposées correspondant aux souhaits du client.
- Savoir s'inspirer d'un visuel, d'une consigne de produits, technique... et interpréter le reste de la chevelure pour un résultat harmonieux.
- Effectuer des mélanges de colorations et de décolorations en respectant les notices d'utilisations (dosage, temps de pause et précautions d'utilisation).
- Faire attention à la propreté du poste de travail. Un travail méthodique, précis et propre est demandé.
- Veiller à ne pas faire de tache, ni manque de couleur.
- Faire le rinçage des techniques réalisées, dans des bacs prévus à cet effet.
- La tête malléable devra être rincée avec soin et sécurité, dans une position correcte d'un salon de coiffure. (Les compétiteurs pourront se faire aider pour la tenue de la tête malléable).
- Veiller à utiliser efficacement les produits et produire un minimum de déchets et pas de gaspillage de produits.

2.4. MODIFICATION CHIMIQUE DE LA FORME

Les candidats devront :

- Savoir interpréter des photos, suivre des indications correspondant aux souhaits du client.
- Savoir s'inspirer d'un visuel et interpréter le reste de la chevelure pour un résultat harmonieux.
- Utiliser les produits chimiques de permanente en respectant les notices d'utilisations (dosage, temps de pause et précautions d'utilisation).
- La tête malléable devra être rincée avec soin et sécurité, dans une position correcte d'un salon de coiffure. (Les compétiteurs pourront se faire aider pour la tenue de la tête malléable).
- Veiller à utiliser efficacement les produits et produire un minimum de déchets et pas de gaspillage de produits.

2.5. COIFFAGE

Les compétiteurs devront :

- Savoir interpréter des photos (forme, position de volume, ligne...) et réaliser un coiffage correspondant aux souhaits du client.
- Savoir s'inspirer d'un visuel et interpréter le reste de la chevelure pour un résultat harmonieux en respectant la continuité des lignes.
- Reproduire les tendances demandées.
- Savoir utiliser brosses, séchoir, plaque à lisser, fers électriques.
- Intégrer des extensions de cheveux.
- Savoir utiliser des produits de coiffage, finitions.

2.6. COIFFURE D'ÉVÈNEMENT

Les compétiteurs devront :

- Savoir interpréter des photos, schémas (forme, position de volume, ligne, style...) et réaliser une coiffure correspondant aux souhaits du client.
- Savoir s'inspirer d'un visuel et interpréter le reste de la chevelure pour un résultat harmonieux en respectant la continuité des lignes.
- Savoir utiliser brosses, séchoir, plaque à lisser, fers électriques (à boucler, à gauffer...), pinces à chignon.
- Reproduire les tendances demandées.
- Intégrer des ornements et/ou accessoires.
- Savoir utiliser des produits de coiffage, finitions.

COMPÉTENCES THÉORIQUES

Les connaissances théoriques sont requises mais ne seront pas testées à proprement parler :

- Les règles d'hygiène et de sécurité pour le client et pour le coiffeur
- La technologie du métier et le principe d'action de chaque technique
- La géométrie des coupes
- Les produits de coiffure et leur utilisation (hygiène et soin capillaire, coiffage...)
- Les produits de modification de la forme et leur processus d'action
- Les produits de modification de la couleur et leur processus d'action
- Le dosage pour la préparation des mélanges de coloration / décoloration
- Le temps de pause des produits

La connaissance des règles et règlements de compétition ne sera pas testée.

TRAVAUX PRATIQUES

Les candidats devront :

- Gérer leur temps et leur créativité ;
- Gérer leur organisation et leur poste de travail ;
- Analyser les cheveux ;
- Travailler méthodiquement ;
- Maîtriser toutes les techniques de coupe ;
- Maîtriser toutes les techniques de coloration ;
- Maîtriser les techniques de coiffage ;
- Maîtriser les techniques de soin ;
- Maîtriser les techniques de shampooing ;
- Maîtriser la pose d'ornements et/ou d'accessoires ;
- Savoir répondre aux attentes d'un client.

3. LE SUJET D'ÉPREUVE

FORMAT / STRUCTURE DU SUJET D'ÉPREUVE

Le sujet sera composé de différentes épreuves / modules qui pourront viser à évaluer des compétences de :

- Coupe/Coiffage Homme et taille de barbe
- Coupe/Coiffage Dame
- Techniques de Coloration/éclaircissement
- Techniques de modification chimique de la forme
- Chignon et Coiffure sur cheveux longs
- Coiffure de défilé
- Extension de cheveux

Les épreuves pourront être basées sur des créations commerciales et/ou mode.

Le nombre d'épreuves et leur intitulé seront définis en fonction du format de compétition, et donc du nombre d'heures prévues pour la compétition.

DISTRIBUTION / CIRCULATION DU SUJET D'ÉPREUVE

- **Au moment du séminaire de préparation à la Compétition Nationale**

Le Sujet d'épreuve sera délivré aux candidats lors du séminaire de préparation à la Compétition Nationale.

- **Le jour de la compétition/du module**

Les souhaits spécifiques du client seront présentés le jour de la compétition au début de chaque épreuve via des visuels, photos, schémas, *moodboard*...

FORUM DE DISCUSSION

Avant la Compétition Nationale, un forum de discussions sera ouvert pour les jurés et les candidats.

Les communications relatives au métier, pourront avoir lieu sur ce forum.

Les codes d'accès seront transmis par les Régions via WorldSkills France.

4. NOTATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Répartition des points par critères.

Le tableau ci-dessous permet de présenter la répartition des points par domaines.

Le total des points est toujours sur 100.

Un barème de notation détaillé sera transmis en annexe du Sujet d'épreuve.

Le Sujet sera composé de différentes épreuves identifiées en critères/modules.

Chaque module comportera des sous-critères auxquels seront attribués un certain nombre de points.

Certains critères feront partie de la notation « Judgement » (notation Subjective) et d'autres de la notation « Measurement » (notation Objective).

Le nombre de modules (A, B, C, D, E...) pourra varier en fonction du format de compétition, et donc du nombre d'heures qui lui sont attribuées.

Le nombre de critères par module, ainsi que leur valeur de points seront définis en fonction du nombre de modules déterminés par le format de compétition.

Le nombre de modules et de critères sera indiqué dans le sujet et le document annexe (barème de notation).

Les domaines de compétences indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et sont des exemples :

SECTION	Domaines de compétences	NOTE		
		Judgement (si applicable)	Measurement	Total
A	Dame coupe couleur commerciale			24
B	Homme coupe coiffage et taille de barbe -			23
C	Dame couleur coiffure de mariée			23
D	Homme coupe permanente et coiffage			16
E	Dame coiffure catwalk (Défilé / Edito)			14
	Total =			100

SPÉCIFICATION D'ÉVALUATION DU MÉTIER

Pour information, le « Judgement » est une notation subjective qui fait appel à l'appréciation des membres du jury (exemple : esthétique, finition...) Le « Measurement » est une notation objective correspondant à des critères mesurables (exemple : dimensions, tâche réalisée ou non...)

Notation Measurement / Objective :

Cette notation correspond au respect du règlement.

Si les règles sont respectées ou que le travail effectué est conforme aux critères de notation, le(a) candidat(e) obtient les points correspondants. Si ce n'est pas le cas, il/elle ne les remporte pas.

Les infractions figurent sur le barème de notation, dans le règlement.

Notation Jugement / Subjective :

Cette notation fait appel à l'appréciation des jurés.

Il est primordial que ces derniers s'informent sur les tendances internationales exigées dans le cadre de la WorldSkills Compétition.

L'évaluation du « Jugement » est basée sur une échelle de 0 à 3.

- 0 ne correspond pas et est insuffisant pour le standard de l'industrie coiffure ;
- 1 correspond aux critères du standard de l'industrie coiffure ;
- 2 correspond aux critères et dépasse le standard de l'industrie coiffure ;
- 3 correspond aux critères et est excellent pour le standard de l'industrie coiffure.

Pour chacune des épreuves, une partie des jurés sera chargée de la notation objective, l'autre partie de la notation subjective.

L'ensemble des critères de justification sera présenté et expliqué lors de la réunion de formation pour les jurés en C-1.

Pour chacune des notations (Objective et Subjective), les groupes de jurys seront composé de plusieurs jurés qui noteront des critères communs.

5. EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU MÉTIER

Les compétiteurs devront :

- Vérifier les appareils électriques avant chaque module.
- Débrancher les appareils électriques avec les mains sèches (en tirant sur la prise et non sur le cordon).
- Le matériel électrique devra être rangé au fur et à mesure de la compétition lorsqu'il n'est plus utilisé.
- Porter des gants de protection durant la manipulation de produits chimiques.
- Les produits chimiques devront être utilisés en conformité avec leur mode d'emploi.
- En cas de blessure, le compétiteur doit lever la main pour signaler sa blessure au juré ou expert le plus proche.
- Les déchets doivent être évacués de manière appropriée (tri).
- Les zones de travail (poste de travail et espaces partagés) doivent être rangées et nettoyées.
- Chaque compétiteur est responsable de son poste de travail qu'il doit toujours tenir propre.
- Il est interdit de courir sur l'espace de compétition.
- L'eau tombée au sol doit être essuyée immédiatement pour éviter les risques de glissade.
- La tête malléable devra être traitée comme un client.
- Les règles d'hygiène, de sécurité doivent être parfaitement respectées autant pour le client que pour le coiffeur.
- Les caisses à outils ne doivent pas être sur l'espace de travail, elles seront rangées dans une zone commune prévue pour cela.
- Un contrôle des caisses à outils sera effectué avant la compétition.
- Seuls les produits qui seront fournis dans la liste d'infrastructures seront autorisés à l'utilisation.

6. ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX

LISTE D'INFRASTRUCTURES

La liste des infrastructures reprend tous les équipements courants, matériaux et installations mis à disposition des compétiteurs sur les espaces de concours en général.

- Tête malléable ;
- Bacs à shampoing ;
- Poste de coiffage avec miroir ;
- Produits d'hygiène capillaire et de soin ;
- Produits de coiffage ;
- Produits chimiques (coloration, décoloration, modification durable de la forme) ;
- Tabouret à roulette ;
- Tablette de coloration ;
- Trépied ;
- Petit matériel (serviettes jetables, bols, tablier, papier aluminium, gants... à définir selon le partenaire).

Une liste du matériel fourni par l'organisation WorldSkills France et les partenaires, sera transmise en annexe du Sujet d'épreuves.

MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS ET OUTILS QUE LES COMPÉTITEURS APPORTERONT DANS LEUR CAISSE À OUTILS

- Tout le matériel personnel du coiffeur : ciseaux, peignes, brosses, balai à cou rasoir, séchoir, épingles chignon, etc.
- À prévoir également : pansements, stylo, crayon...

Le candidat devra avoir dans sa caisse à outils uniquement le matériel cité dans la liste des outils à apporter mentionnée dans le sujet.

MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS INTERDITS SUR L'ESPACE DE COMPÉTITION

- Téléphone portable ;
- Climazon ou autres appareils activateurs ;
- Séchoir infrarouge ;
- Outils interdits : tous les outils non conformes à l'industrie coiffure et ne figurant pas sur la liste des outils à apporter par le compétiteur.